

## Information presse

Le Plessis-Robinson, le 7 décembre 2023

### Noël : Sécurisez le transport du sapin !

**Noël est synonyme de réunion familiale, de repas festifs et de cadeaux déposés au pied du traditionnel sapin. Mais comment va-t-il arriver chez vous, ce joli conifère ? Le plus souvent à bord de votre voiture... L'occasion de rappeler quelques règles de prudence !**

Noël sans sapin n'est pas tout à fait Noël. Profondément ancrée dans la tradition européenne, cette habitude se concrétise par la vente de centaines de milliers de conifères à ramener chez soi. Le plus souvent de taille moyenne, mais pouvant aussi mesurer plus de deux mètres, le sapin de Noël est décoré avec soin. Profitons-en pour rappeler ici une règle de prudence : si vous souhaitez illuminer votre sapin avec des guirlandes électriques, ne choisissez que du matériel référencé "CE". Dûment testé, conforme à des normes techniques strictes, cet équipement vous mettra à l'abri de tout risque d'inflammation par court-circuit ou surtension. Mais revenons à notre problématique de transport...

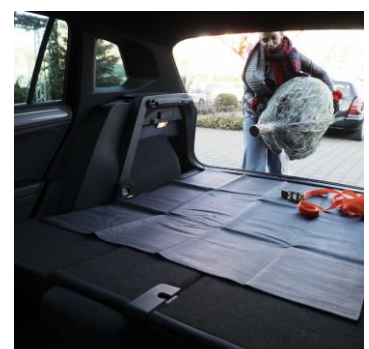
*"Le transport du sapin de Noël soulève des questions de sécurité qui n'ont rien d'anecdotique", précise Karine Bonnet, directrice générale de DEKRA Automotive. "Dans la phase de transport, c'est un objet encombrant et instable qui doit respecter des contraintes de sécurité liées à ses dimensions et aux conditions de son arrimage, définies par le Code de la Route ».*

#### Que dit le Code de la Route ?

Les deux premiers alinéas de l'article R312-19 sont explicites : *"toutes précautions utiles doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse être une cause de dommage ou de danger."* Ce point est précisé par la suite : *" Tout chargement débordant ou pouvant déborder le contour extérieur du véhicule du fait des oscillations du transport doit être solidement amarré. (...) Tout objet transporté par un véhicule particulier ne peut dépasser la limite avant du véhicule, ni s'allonger de plus de trois mètres au-delà de sa limite arrière."* Précisons qu'au-delà du dépassement d'un mètre de la limite arrière d'un véhicule, l'extrémité de l'objet doit être équipé d'un dispositif réfléchissant (catadioptrés) ou éclairant. Pas de place pour l'improvisation donc, d'autant que le non-respect de ces dispositions est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 €, amende qui peut grimper jusqu'à 1500 € si votre chargement dépasse de plus de 20 % les cotes légales.

#### Surveiller l'encombrement

Un sapin de petite taille peut être transporté à l'intérieur de son véhicule sans poser de problème autre que la propreté de son support de pied ou la dispersion de ses aiguilles (prévoir une couverture). Le sapin ne doit toutefois pas obstruer le champ de vision du conducteur. S'il s'avère plus encombrant, il existe la solution du coffre. Le fait de rabattre la banquette arrière peut vous faire gagner de précieux centimètres. En tout état de cause, le sapin doit être immobilisé à l'aide de sangles, tout comme le capot du coffre si ce dernier reste ouvert. Bien entendu, le sapin est disposé avec la pointe dirigée vers l'arrière du véhicule.





## Information presse

Les sapins de taille supérieure peuvent être transportés sur le toit du véhicule. Le bon sens implique d'installer préalablement une galerie ou des barres de toit normées afin d'offrir de bonnes ressources d'arrimage tout en évitant de rayer sa peinture !

### Soigner l'arrimage

C'est surtout lorsqu'il est fixé sur une galerie ou des barres de toit que le sapin constitue un danger pour les autres usagers. Lorsqu'il est pris dans un filet élastique de maintien, l'arbre est plus facilement arrimé. Toutefois, il est recommandé de ne pas utiliser de sandows élastiques pour l'arrimage. En effet, en cas de coup de freins brutal, l'élasticité des courroies n'empêchera pas le mouvement du sapin vers l'avant du véhicule. Afin d'assurer une fixation ferme et permanente, l'emploi de sangles à cliquets est donc vivement conseillé. Ici aussi, on veillera, pour des raisons d'aérodynamique, à disposer la pointe du sapin vers l'arrière du véhicule.

*Le groupe DEKRA édite chaque année un rapport européen de sécurité routière. Retrouvez toutes les éditions sur [dekra-roadsafety.com](https://www.dekra-roadsafety.com).*

Image ©DEKRA SE

### **À propos de DEKRA :**

*DEKRA a été fondée en 1925 pour assurer la sécurité routière par l'inspection des véhicules. Avec un champ d'action beaucoup plus large aujourd'hui, DEKRA est la plus grande organisation indépendante d'experts non cotée au monde dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification. En tant que fournisseur mondial de services et de solutions complètes, nous aidons nos clients à améliorer leurs résultats en matière de sûreté, de sécurité et de développement durable. En 2022, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,8 milliards d'euros. L'entreprise emploie actuellement près de 49 000 personnes qui offrent des services d'experts qualifiés et indépendants dans environ 60 pays sur les cinq continents. Avec une note de platine attribuée par EcoVadis, DEKRA fait désormais partie du premier pour cent des entreprises durables classées.*

### **À propos de DEKRA Automotive SAS :**

*Numéro 1 mondial avec 28,5 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1710 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques VL (1560 centres) et PL (150 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.*

*DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise près de 6.5 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites [dekra-norisko.fr](https://www.dekra-norisko.fr) / [dekra-pl.com](https://www.dekra-pl.com)).*